



DEPARTEMENT
AIPES-MARITIMES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 11/2018

COMMUNE DE RIMPLAS

Nombres de Membres

Adhérents au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

Séance du 31 mars 2018

L'an Deux mille dix huit
et le trente et un mars à 10 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Mlle Christelle D'INTORNI Maire

Présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

- M Franzella (procuration Guglielmetti).

M. Didier BOUR a été nommé secrétaire

OBJET : APPROBATION COMPTES DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 de la
Commune et du Centre Communal d'Action Sociale et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les
titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le
receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état
du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes
figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats
de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de
passer dans ses écritures,

Considérant la régularité des opérations et la concordance des résultats,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2017 au 31/12/2017 y compris
celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **DECLARE** que les comptes de gestion de la Commune et du Centre Communal d'Action Sociale
dressés pour l'exercice 2017 par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle
ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil après en avoir délibéré.

Voix POUR : 9 GUGLIELMETTI – BOUR – FRANZELLA (Procuration GUGLIELMETTI)
JEANDEL – CLAPIER – DEGARDIN – ANTONINI - PESENTI

Voix CONTRE : 0

Abstentions : 2 D'INTORNI -MILANO

AR PREFECTURE

006-210601027-20180331-11_2018-DE
Regu le 03/04/2018

- Extrait certifié conforme

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Ont signé tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le
et publication ou notification
le 3 avril 2017

Le Maire,
Christelle D'INTORNI



The image shows several handwritten signatures in blue ink. A circular official stamp is visible, containing the text "MAIRIE DE RIMPLAS" at the top, "ALPES-MARITIMES" at the bottom, and "1989" on the right side. The stamp also features a central emblem with a sun and a figure. The signatures are written over the stamp and extend across the page.